

RESPONSABLE DU POLE TECHNIQUE F/H

Employeur : MAIRIE DE VAULNAVEYS-LE-HAUT

Référence :

Date de publication de l'offre : 16/10/2023

Date limite de candidature : 16/11/2023

Poste à pourvoir le : 01/01/2024

Type d'emploi : Emploi permanent - vacance d'emploi

Ouvert aux contractuels : Oui (Art. 3-2 loi 84-53)

Temps de travail : Complet

Durée : 35h00

Nombre de postes : 1

Lieu de travail : MAIRIE DE VAULNAVEYS-LE-HAUT

Grade(s) : Technicien / Technicien principal de 1ère classe / Technicien principal de 2ème classe / Ingénieur

Famille de métier : Architecture, bâtiment et logistique > Gestion des services techniques et des bâtiments

Métier(s) : Responsable des services techniques

DESCRIPTIF DE L'EMPLOI :

La commune de VAULNAVEYS-LE-HAUT (4000 habitants), qui fait partie de Grenoble Alpes Métropole (GAM), recherche son responsable du Pôle Technique, Aménagement et Développement Durable.

Sous la responsabilité de la Directrice Générale des Services, il coordonne, organise et contrôle l'activité du Pôle Technique dans l'ensemble des domaines techniques relevant de la compétence communale (Propreté Urbaine, éclairage public, équipements communaux et espaces verts notamment) ou délégués à l'intercommunalité (Aménagement et entretien des voiries, déchets, eau potable et assainissement) en qualité d'interlocuteur privilégié.

Il dirige, coordonne et anime l'ensemble du pôle technique composée d'une équipe de 4 à 5 agents de terrain (variable en fonction des emplois saisonniers) dont un chef d'équipe. Des missions administratives sont assurées par une assistance administrative en renfort sur le pôle.

A ce titre, en lien avec les élus, et en étroite collaboration avec la DGS, il assure le pilotage des projets techniques et d'aménagement de la collectivité, en étant force de propositions et de conseils. Il prépare, suit et coordonne les travaux de la commune. Il s'assure du suivi de la maintenance et de l'entretien des bâtiments communaux et des espaces publics.

La commune étant engagée dans un ambitieux Plan Climat Air Energie, il est garant de la déclinaison des actions communales dans les domaines qui le concerne.

Les principaux enjeux sur ce poste en cours et à venir sont d'accompagner le développement de la commune, avec pour principaux projets : le projet CVCM (« Cœurs de villes, Cœurs de Métropole ») de réaménagement du centre-bourg, le projet d'aménagement du secteur ancienne caserne avec notamment la création d'un espace multi-activités et d'un nouveau restaurant scolaire et la programmation et la mise en œuvre du plan de réhabilitation énergétique des bâtiments communaux.

MISSIONS / ACTIVITES :

1. Piloter et suivre les activités du pôle technique :

- Piloter et contrôler les activités du service : planifier et hiérarchiser les activités des services techniques municipaux (STM) et décider des priorités d'action en lien avec les orientations politiques
- Assurer le suivi de l'activité du service par la création et le suivi d'outils tels que des rapports de décision, des dossiers de travaux, des tableaux de bords, des plannings, etc. Dresser un bilan de l'activité du service chaque année
- Proposer à la direction, en conformité avec les besoins et les orientations communales, les projets prioritaires en matière de travaux, de maintenance et d'entretien des bâtiments, voiries et installations communales ;
- Rendre compte du fonctionnement du service à la direction par l'évaluation des projets et des activités menées, l'analyse de leur mise en œuvre et le signalement des éventuels dysfonctionnements et/ou risques
- Traiter et suivre les réponses aux demandes et aux courriers des administrés se rapportant à l'espace public
- Rédiger les arrêtés municipaux liés aux travaux et vérifier leur bonne exécution
- Participer à la gestion des prêts de matériel (tables, chaises, chapiteaux) et des salles communales en lien avec le service à la population
- Participation à l'organisation matérielle des manifestations en transversalité

2. Assurer le management et la gestion du personnel du service technique :

- Réaliser l'interface entre les élus, la DGS et les agents (transmission des informations, orientations, conseils, suivi de l'activité)
- Répartir, conseiller et coordonner le travail à effectuer par les agents des services techniques en lien avec le chef d'équipe
- Programmer et animer les réunions de services
- Assurer la gestion du personnel des services techniques : tenue et suivi des entretiens annuels, régulation des dysfonctionnements et conflits éventuels, suivi de la formation technique des agents
- Développer les compétences des agents
- Contrôler la qualité de service et mettre en œuvre les actions correctrices adaptées
- Veiller à l'application des normes et des dispositifs d'hygiène et de sécurité au travail dans les activités quotidiennes des agents du service technique et proposer toute mesure permettant d'améliorer les conditions d'hygiène et de sécurité au travail.
- Mobiliser et coordonner les agents adéquats du service lors des événements exceptionnels ou les manifestations
- Gérer le marché relatif à la mise en œuvre de la viabilité hivernale

3. Assurer la programmation des projets, aménagement et le suivi des travaux :

- Organiser et superviser les chantiers de la commune ; en particulier les travaux faits en régie
- Organiser, superviser et assurer le suivi des chantiers en régie en contrôlant la réalisation des travaux sur un plan technique et organisationnel.
- Concevoir un plan stratégique patrimoniale de développement des infrastructures et des bâtiments (travaux neufs, construction) avec leurs équipements dans une approche en coût global

- Proposer une programmation pluriannuelle d'investissement relative au patrimoine bâti, aux espaces verts, à la propreté urbaine, à l'éclairage public, aux politiques de développement durable, au parc matériel et autres domaines techniques
- Réaliser et/ou accompagner la réalisation des études de faisabilité et de programmation
- Participer à la rédaction des cahiers des clauses techniques nécessaires à la passation des marchés publics
- Représenter la maîtrise d'ouvrage dans le suivi des chantiers en s'assurant de la cohérence avec les schémas directeurs

4. Elaborer, suivre et mettre en œuvre le budget du service technique :

- Elaborer, suivre et mettre en œuvre, en collaboration avec la direction, le budget de fonctionnement annuel du service technique ainsi que le budget d'investissement lié aux travaux et aux opérations techniques
- Garantir le respect des prévisions budgétaires en contrôlant la consommation budgétaire du service et en proposant le cas échéant les rectifications nécessaires aux écarts entre le prévisionnel et le réalisé
- Piloter le process de réalisation des devis dans le respect des contraintes budgétaires du service
- Négociation des devis et suivi des réalisations et des factures en lien avec la comptabilité
- Coordonner l'approvisionnement en matériaux et fournitures, en lien avec le chef d'équipe
- Évaluer le coût des prestations rendues et des fournitures utilisées
- Être force de proposition pour améliorer les budgets prévisionnels

5. Assurer l'interface et le suivi des dossiers techniques pour lesquels la compétence a été transférée à l'intercommunalité

- Être l'interlocuteur privilégié et collaborer avec les services de Grenoble Alpes Métropole dans les domaines techniques de l'aménagement et entretien des voiries, déchets, eau potable et assainissement ainsi que pour l'éclairage public dans le cadre particulier d'une convention de prestations de service
- Participer aux réunions des DST

6. En lien avec le chef d'équipe, veiller à l'entretien des locaux techniques, du matériel et des véhicules :

- Gestion du parc matériel de la collectivité et notamment de la flotte de véhicules
- Garantir le nettoyage des locaux techniques (ateliers et vestiaires)
- Garantir l'entretien courant et le nettoyage du petit matériel et du parc de véhicules de la collectivité
- Gérer les sinistres affectant le matériel et les véhicules (déclarations à l'assurance, lien avec les experts, programmation des réparations)

7. Garantir le contrôle et la mise aux normes des ERP communaux :

- Assurer le suivi des ERP : planifier et suivre les contrôles réglementaires, étudier et planifier les mises aux normes nécessaires, notamment en matière d'accessibilité ;
- Participer aux commissions de sécurité ;
- Préparer et suivre les dossiers pour les Commissions départementales obligatoires en matière de sécurité et d'accessibilité

8. Gestion du parc informatique et de la téléphonie

- Assurer l'interface avec les prestataires pour la gestion du matériel informatique et de la téléphonie pour les divers sites communaux

9. Plan communal de sauvegarde

- Assurer le suivi et la mise à jour régulière du Plan Communal de Sauvegarde
- Veiller au maintien en bon état de service des matériels et équipements à mobiliser en cas de gestion de crise
- Être force de proposition pour les équipements ou travaux pouvant contribuer à la prévention ou atténuation des risques

L'agent pourra se voir confier toutes missions liées à son grade et cadre d'emploi auquel il appartient ou est rattaché ainsi que toute activité rendue nécessaire par l'urgence.

PROFILS RECHERCHÉS :

- Vous faites preuve d'un esprit de synthèse et de rigueur. Vous aimez le travail en équipe et en transversalité. Force de proposition et d'initiative, vous êtes apte à concevoir et à mener des pratiques nouvelles. Vous vous attachez à mettre en œuvre dans les meilleures conditions les orientations définies par les élus en vous appuyant sur vos acquis et votre expérience, avec professionnalisme.
- Niveau Bac +2/3 minimum, Licence professionnelle souhaitable, dans les domaines techniques tels travaux publics, VRD, génie civil, aménagement du territoire.
- Expérience professionnelle souhaitée : au moins 3 ans en tant que responsable des services techniques ou dans des fonctions similaires.

COMPETENCES :

SAVOIR ET SAVOIR-FAIRE :

- Maîtrise des techniques de management et capacité à organiser et encadrer un service de 4 à 5 agents de terrain (variable en fonction des emplois saisonniers)
- Techniques de conduite d'opérations et de projets
- Excellente connaissance technique dans les domaines du bâtiment et du domaine public (VRD, voirie)
- Techniques d'ingénierie du bâtiment gros œuvre et second œuvre
- Savoir conduire une analyse des besoins de la collectivité en matière de construction et d'entretien des bâtiments.
- Savoir établir un cahier des charges pour les petites interventions sur le patrimoine. Savoir organiser des réunions de chantiers. Savoir programmer les travaux.
- Maîtrise des règles de passation et de suivi des marchés publics de travaux et contrats de maintenance
- Maîtrise de la réglementation de sécurité et d'accessibilité dans les établissements recevant du public
- Bonne connaissance des règles d'hygiène et de sécurité au travail
- Bonne connaissance du fonctionnement des collectivités territoriales et des services venant en appui, connaissance des principes de la comptabilité publique, maîtrise des outils informatiques

SAVOIR-ETRE :

- Sens de l'organisation
- Qualités relationnelles et d'écoute
- Rigueur, méthode
- Esprit d'analyse et de synthèse
- Sens du service public
- Réactivité, disponibilité et prise d'initiative
- Autonomie et sens des responsabilités
- Polyvalence
- Savoir faire preuve d'autorité et d'arbitrage
- Savoir gérer les situations relationnelles difficiles
- Savoir arbitrer et opérer des choix techniques adaptés

Conditions d'exercice :

- Travail en bureau
- Déplacements fréquents sur sites
- Horaires irréguliers avec amplitude variable en fonction des obligations du service public
- Réunions communales occasionnelles en soirée

CONTACT ET INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES :

Envoi d'un CV et d'une lettre de motivation par courriel à rh@vaulnaveys-le-haut.fr avant le 16.11.2023

Contact pour informations relatives au poste : Marjorie ASSELINEAU, Directrice Générale des Services dgs@vaulnaveys-le-haut.fr / 04 76 89 18 05.

- 37h50 hebdomadaires avec 17 jours de RTT par an.
- Possibilité de télétravail et horaires variables en fonction de l'organisation du service
- Rémunération statutaire et régime indemnitaire + prime de fin d'année + participation mutuelle + participation prévoyance (si les conditions d'attribution sont remplies). Adhésion au Comité des Œuvres Sociales de l'Isère COS 38 possible

Entretiens durant la semaine du 20.11.2023